

Fiche de données de sécurité

NOTE: L'accès à cette Fiche de données de sécurité (FDS) par le biais de notre site Internet ne constitue pas la délivrance d'un exemplaire contrôlé dans le cadre de la législation de l'UE. Pour qu'un tel exemplaire vous soit délivré, contacter Rentokil Initial à l'adresse donnée ci-dessous par téléphone, télécopie ou par écrit. Pour confirmer que la version de la FDS est la toute dernière pour le présent produit, consulter l'Internet: www.ri-research.com et cliquer sur Informations techniques / Sécurité Produit.

Edition : 02 31 : 08 : 2006

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE	
NOM DU PRODUIT	RADAR (mouse)
DESCRIPTION	Un système destiné à un usage professionnel pour éliminer les souris par exposition au dioxyde de carbone. Le dioxyde de carbone est contenu dans un réservoir aérosol intégré à une chambre hermetique et libéré lorsque le piège est déclenché par l'entrée d'une souris. Le dioxyde de carbone est un gaz incolore d'odeur piquante.
NOM DU FABRICANTE	Rentokil Initial Supplies, Siège: Felcourt, East Grinstead, West Sussex. RH19 2JY. Royaume-Uni. Téléphone: +44 (0)1342 833022 Télécopie: +44 (0)1342 326229
SOCIETE	Rentokil Initial SA – Ingberthoeveweg 17 – B-2630 Aartselaar – Belgique Tél. 03/450.65.00 – Fax 03/458.20.07

2 IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS
CLASSIFICATION ET SYMBOLE DE DANGER (FOURNITURE – UTILISATION) : CONFORMEMENT A LA DIRECTIVE CE 1999/45.
Non classifié.
EFFETS PREJUDICABLES PHYSIQUES, CHIMIQUES, SIGNIFICATIFS POUR LA SANTE DES ETRES HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX (CF. AUSSI CASE 11):
Aucun effet chimique physique préjudiciable significatif attendu. Une exposition prolongée au faible niveau de dioxyde de carbone contenu dans l'unité RADAR peut donner des maux de tête et provoquer un sentiment d'épuisement. A des niveaux élevés, le dioxyde de carbone peut entraîner l'asphyxie. Des effets préjudiciables sur l'environnement sont peu probables, à condition que le produit soit utilisé comme prévu par le fournisseur.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS (CF. AUSSI CASE 16)		
%P/P	NOM COURANT*/CHIMIQUE, ELINCS/EINECS ET CAS DES INGREDIENTS	CLASSIFICATION CE 1999/45
100	Dioxyde de carbone – tel que libéré dans l'unité RADAR lorsque déclenchée par l'entrée d'une souris. EINECS : 204-69-69 CAS : 124-38-9	Non classifié.

4 MESURES DE PREMIERS SECOURS (CF. AUSSI “ EFFETS PREJUDICIALES ” DANS CASE 2)

INHALATION	RADAR contient un petit volume de dioxyde de carbone sous forme d'aérosol. Si exposé à des niveaux élevés de dioxyde de carbone, sortir le patient à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos. Prendre des mesures de soutien s'il y a lieu et demander conseil à un médecin. Il peut être nécessaire de pratiquer la respiration artificielle.
CONTACT AVEC LES YEUX	Voie d'exposition peu probable. Toutefois, si exposé au dioxyde de carbone contenu dans l'unité RADAR, rincer l'œil affecté avec de l'eau courante claire, ou un collyre, pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Rincer toute la surface et ne pas laisser le liquide qui s'écoule contaminer l'œil non affecté. Demander conseil à un médecin.
CONTACT AVEC LA PEAU	Voie d'exposition peu probable. Toutefois, si exposé au dioxyde de carbone contenu dans l'unité RADAR, retirer et laver les vêtements contaminés immédiatement. Laver à fond la surface affectée avec de l'eau et du savon. Si le patient se sent mal, demander conseil à un médecin.
INGESTION	Voie d'exposition peu probable. Toutefois, si exposé au dioxyde de carbone contenu dans l'unité RADAR, ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Si inconscient, placer le sujet dans la position de récupération et prendre des mesures de soutien s'il y a lieu. En cas de symptômes, consulter immédiatement un médecin.
EQUIPEMENTS DE SECOURS SUGGERES	Des équipements de secours appropriés doivent être fournis.
NOTE AU MEDECIN	D'autres informations sur toutes les formules Rentokil Initial peuvent être consultées au 'National Poisons Information Service' au R-U. En Belgique : consulter Centre Antipoisons 070/245 245

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TYPE D'EXTINCTEUR	Maintenir le dioxyde de carbone en aérosol présent dans l'unité RADAR au frais à l'aide d'un jet d'eau dirigé à partir d'une distance suffisante de sécurité.
PROCEDURES SPECIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Porter des équipements de protection individuel appropriés.
DANGERS SPECIAUX D'EXPOSITION	L'aérosol contenant le dioxyde de carbone peut éclater une fois exposé à une chaleur extrême.

6 MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES (Cf. aussi case 8)	Porter des équipements de protection individuel appropriés.
PRECAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	NE contamine PAS les cours d'eau ou le sol.
PROCEDURE DE NETTOYAGE (Cf. aussi case 13)	Le dioxyde de carbone présent dans l'aérosol utilisé dans l'unité RADAR se disperse naturellement dans l'air. Si de larges volumes de dioxyde de carbone sont libérés, veiller à ce que le secteur contaminé soit bien aéré.

7 MANUTENTION ET STOCKAGE (CF. AUSSI CASE 8)

MANUTENTION	Ne pas respirer le dioxyde de carbone directement à partir de l'aérosol.
STOCKAGE	Stocker dans le conteneur d'origine dans un lieu frais, sec, aéré hors de portée des enfants et à l'écart de toute nourriture, boisson et aliments pour animaux.

8 CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

NORME D'EXPOSITION - DIRECTIVE CE/98/24 (1^{re} DIRECTIVE IOELV)	Le niveau d'exposition au travail pour le dioxyde de carbone est 9,150 mg/m ³ exposition à long terme (moyenne pondérée en temps 8 heures) et 27,400 mg/m ³ exposition à court terme (période de référence 15 minutes).
CONTROLES D'INGENIERIE	Lorsque la prévention à l'exposition n'est pas raisonnablement envisageable, un contrôle adéquat doit être effectué par des contrôles d'ingénierie plutôt que par la fourniture d'équipements et vêtements de protection individuel. Il n'est pas possible de donner des détails plus spécifiques sans effectuer une évaluation des risques complets pour chaque scénario d'utilisation. Des équipements et vêtements de protection individuel appropriés et approuvés peuvent faire l'objet d'une utilisation dans les cas suivants:
PROTECTION DES YEUX	Aucun nécessaire dans des conditions de travail normales.
PROTECTION DES MAINS	Aucun nécessaire dans des conditions de travail normales.
PROTECTION DE LA PEAU	Aucun nécessaire dans des conditions de travail normales.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Aucun nécessaire dans des conditions de travail normales.
CONTROLES ENVIRONNEMENTAUX D'EXPOSITION	Le produit doit être utilisé conformément aux instructions données.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE ET ODEUR	Un conteneur de couleur blanc inviolable pour éliminer les souris par exposition au dioxyde de carbone libéré par une bombe aérosol blanche. Le dioxyde de carbone est un gaz incolore d'odeur piquante.		
pH	Non applicable.	SOLUBILITE DANS L'EAU	Pour le dioxyde de carbone: soluble.
DENSITE	Pour le dioxyde de carbone (gaz): 1,52 (air = 1)	SOLUBILITE DANS LA GRAISSE	Pour le dioxyde de carbone (gaz): insoluble.
POINT D'ECLAIR	Non applicable.	PROPRIETES EXPLOSIVES	L'aérosol contenant le dioxyde de carbone peut exploser lorsqu'exposé à une chaleur extrême.
INFLAMMABILITE	Non-flammable.	COMBUSTIBILITE	Non-combustible.
AUTOINFLAMMABILITE	Non applicable.	PROPRIETES OXYDANTES	Non déterminé.
POINT D'EBULLITION	Pour le dioxyde de carbone (liquide): - 56,6°C	POINT DE FUSION	Pour le dioxyde de carbone: -78°C (sublimés)
DENSITE DE VAPEUR	Les vapeurs de dioxyde de carbone sont plus lourdes que l'air.	TAUX D'EVAPORATION	Non applicable.
PRESSION DE VAPEUR	Non déterminé.	COEFFICIENT DE PARTAGE	Non déterminé.
VISCOSITE	Non applicable.	AUTRES DONNEES	Aucune connue.

RADAR (mouse)

10 STABILITE ET REACTIVITE

CONDITIONS A EVITER	Pour l'unité RADAR: Eviter le contact avec de larges volumes d'eau, et des températures extrêmes (telles qu'inférieures à 0°C et supérieures à 50°C). Pour l'aérosol de dioxyde de carbone utilisé dans l'unité RADAR: Eviter les températures extrêmes (telles qu'inférieures à 0°C et supérieures à 50°C).
MATERIAUX A EVITER	Aucun.
PRODUITS DE DEGRADATION DANGEREUX	Aucun.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (CF. AUSSI CASE 2)


TOXICITE AIGUE	ORALE INHALATION	Voie d'exposition peu probable. Une exposition prolongée au faible niveau de dioxyde de carbone contenu dans l'unité RADAR peut donner des maux de tête et un sentiment d'épuisement, mais ces effets peuvent être physiologiquement inversés. A des niveaux élevés, le dioxyde de carbone peut entraîner l'asphyxie.
CORROSIVITE/ IRRITATION	CUTANEE	Voie d'exposition peu probable.
	PEAU	Voie d'exposition peu probable.
	YEUX	Voie d'exposition peu probable.
	VOIES RESPIRATOIRES	Voie d'exposition peu probable.
SENSIBILISATION	PEAU	Voie d'exposition peu probable; toutefois, le dioxyde de carbone contenu dans l'unité n'est pas un sensibilisateur de la peau connu.
	RESPIRATOIRE	Voie d'exposition peu probable; toutefois, le dioxyde de carbone contenu dans l'unité n'est pas un sensibilisateur respiratoire connu.
TOXICITE A DOSES REPETEES		Le dioxyde de carbone contenu dans l'unité n'est pas connu comme ayant des effets associés à une toxicité à doses répétées.
MUTAGENICITE		Le dioxyde de carbone contenu dans l'unité n'est pas connu comme ayant un effet mutagène.
CANCEROGENICITE		Le dioxyde de carbone contenu dans l'unité n'est pas connu comme ayant un effet carcinogène.
TOXICITE DE LA REPRODUCTION	FERTILITE	Le dioxyde de carbone contenu dans l'unité n'est pas connu comme ayant un effet sur la fertilité.
	DEVELOPPEMENT	Le dioxyde de carbone contenu dans l'unité n'est pas connu comme étant toxique pour le système reproductif.
AUTRES INFORMATION		Aucune connue.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

INFORMATIONS GENERALES	Le profil écotoxicologique complet de ce produit n'a pas été évalué. Ne contamine pas l'environnement.
DONNEES D'ECOTOXICITE	Le dioxyde de carbone peut causer des changements de pH en milieu aquatique. Toutefois, il n'est pas prévu que le dioxyde de carbone contenu dans l'unité RADAR ait des effets environnementaux préjudiciables lorsqu'utilisé dans des conditions normales.
MOBILITE (de constituants appropriés)	Non déterminée.
PERSISTANCE ET DEGRADABILITE (de constituants appropriés)	Non déterminée.
POTENTIEL BIOACCUMULATIF (de constituants appropriés)	Non déterminée.
CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES	NE contamine PAS les cours d'eau ou le sol. Le présent produit ne contient aucune substance classée comme étant dangereuse pour l'environnement. Par conséquent, lorsqu'il est fourni, utilisé et mis en décharge selon les instructions, ce produit n'est pas censé présenter un danger pour l'environnement.
AUTRES EFFETS PREJUDICIAIBLES	Aucun.

13 CONSIDERATIONS DE MISE EN DECHARGE

MISE EN DECHARGE DE DECHETS	Dans des circonstances normales, les déchets seront mis en décharge par Rentokil Initial.
MISE EN DECHARGE DE CONTENEURS:	Dans des circonstances normales, les conteneurs vides seront mis en décharge par Rentokil Initial.
CLASSIFICATION DES INGREDIENTS. (Directive du Conseil 91/689/CE, Décision de la Commission 2000/532/CE (amendé) Décision de la Commission 2001/118/CE))	<u>Code Danger</u> : Non classifié.
NOTE RELATIVE A LA MISE EN DECHARGE	<u>Composants rendant les déchets dangereux</u> <u>Concentrations (%)</u> : Non requis. La mise en décharge doit s'effectuer conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales

14 INFORMATIONS TRANSPORT (INTERNATIONAL A MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES)				
No UN	1950	NO REFERENCE TREMCARD	CEFIC TEC (R)-20G53	CODE RIS
CATEGORIE DE TRANSPORT	3	UK HAZCHEM EAC	Non applicable, les aérosols ne sont pas autorisés à être transportés dans des réservoirs ou en vrac.	N/A
ADR 2005 (ROUTE INTERNATIONALE)	CLASSE 2	ADR HIN	Non requis.	ETIQUETTES
NOM D'EXPEDITION CORRECT	AÉROSOLS			
EXCEPTIONS - QUANTITE LIMITEE	Les aérosols individuels ne doivent pas dépasser 1000ml et doivent être transportés en packs groupés ne dépassant pas 30kg. Si transportés en plateaux sous film rétractable, la masse totale brute du paquet ne doit pas dépasser 20kg.			
PRESCRIPTIONS SPECIALES	Non requis. GROUPE EMBALLAGE Non applicable.			
IMDG 2004 (MER)	CLASSE 2	IMDG EMS	F-D, S-U	
NOM D'EXPEDITION CORRECT	AÉROSOLS			
EXCEPTIONS - QUANTITE LIMITEE	Les aérosols individuels ne doivent pas dépasser 1000ml et doivent être transportés en packs groupés ne dépassant pas 30kg. Si transportés en plateaux sous film rétractable, la masse totale brute du paquet ne doit pas dépasser 20kg.			
PRESCRIPTIONS SPECIALES	Non requis. GROUPE EMBALLAGE Non applicable.			
NOTE DE TRANSPORT	Les prescriptions locales, départementales ou nationales peuvent s'appliquer au transport du présent produit.			

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES (INFORMATIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE (CF. AUSSI CASE 2))	
SYMBLES DE DANGER	Non requis.
INDICATION DE DANGER	Non requis.
PHRASES DE RISQUE	Les phrases de risque ne sont pas exigées.
PHRASES DE SECURITE	S2 : Conserver hors de la portée des enfants. S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. S49 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
LEGISLATION	Installer l'unité hors de la portée des enfants. Rassembler les cadavres et s'en déposer en sécurité. Ne pas déposer dans les poubelles ou décharges. Se laver les mains et la peau exposée après chaque utilisation et avant de manger. Récipient sous pression : à protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. L'étiquetage est conforme aux règlements du R-U mettant en œuvre la Directive CE 1999/45. Des prescriptions d'étiquetage supplémentaires peuvent être nécessaires conformément à la législation locale. La législation spécifique utilisée dans la présente Fiche de données de sécurité est listée dans les cases ci-dessus.

16 AUTRES INFORMATIONS et indication de révisions	
<p>Au R-U, les informations figurant dans la présente Fiche de données de sécurité (FDS) ne constituent pas une évaluation conforme aux 'Control of Substances Hazardous to Health (COSHH) Regulations 2002' (Règlements de 2002 relatifs au contrôle des substances dangereuses pour la santé).</p> <p>Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.</p> <p>En Belgique ce produit a été autorisé comme biocide avec référence 9106B. SDS 791-03</p>	
REVISIONS	Non applicable.
TEXTE DES PHRASES DE RISQUE (de case 3)	Les phrases de risque ne sont pas exigées.

RADAR (mouse)

No FDS : 791-BEL(French)

Edition : 02

31 : 08 : 2006

Page 4 / 4

Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans la présente Fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout autre matériau(x) ou pour toute autre utilisation que ce qui est spécifié sur ce point. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour tout autre objet que ce qui est décrit dans la présente Fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur est responsable de s'assurer que de telles informations sont appropriées dans leur totalité compte tenu de sa propre utilisation.

Copyright © (2006) Rentokil Initial plc, R&D, Felcourt, East Grinstead, West Sussex. RH19 2JY. Royaume-Uni.

Téléphone: +44 (0) 1342 833022 Télécopie: +44 (0) 1342 326229 Internet: www.ri-research.com